
Procès-verbal du Conseil d'école N° 3 du Lundi 15 juin 2020

Ecole André Malraux, Annexe du Lycée Charles de Gaulle

Etaient présents :

Equipe de direction : Didier Devilard, proviseur, Aurélie Exbrayat, directrice, Sébastien Rest, directeur financier, Cerian Maraviglia, coordinatrice d'anglais.

Les enseignants : Bruno Basset, Marie-Christine Matta, Catherine Mendiaux, Corinne Carrier, Laurence Metz, Lydia Orhan, Emilie Galmiche, Sidonie Mançois, Géraldine Allot, Florence Bonnet, Anny Robin, Vanessa Davis, Mahro Ghobadi, Gwenette Baba

Les parents représentants APL : Elisabeth Flawn-Thomas, Ophelie Scherrer, Audrey Debru, Lyse Lewis, Helene Sourdeau, Panayiota Burquier, Imane Abi, Cynthia Perret, Rola Raad, Sherrazade Tidjani.

Représentantes Amicale : Fanny Déroulède, Raphaëlle Godfrey

1. QUESTIONS D'ORDRE STATUTAIRE

1.1 Désignation du secrétaire de séance

Madame Elisabeth Flawn-Thomas, parent d'élève, est secrétaire de séance.

Madame Exbrayat précise en début de conseil que la présentation sous forme de mosaïque Google Meet n'est pas fonctionnelle ce jour et qu'elle ne sera de ce fait pas en mesure de voir tous les participants. Elle invite chacun à utiliser le « chat » si besoin pour faire connaître son souhait de prendre la parole.

1.2 Lecture des questions diverses

1. L'enseignement de l'anglais est un sujet qui préoccupe un nombre important de parents, et davantage durant cette période d'enseignement à distance. Si l'enseignement à distance devait malheureusement continuer l'an prochain ou reprendre durant une période, est-il possible de faire évoluer cet enseignement sur certaines classes ? Ex : plus de conversation orale avec l'enseignant, davantage d'explications par fichiers audio ou vidéos comme c'est le cas pour le français, davantage de retours des enseignements sur les travaux effectués par les élèves, moins de devoirs qui nécessitent une participation importante des parents en terme d'explication et d'accompagnement.

Avez-vous pensé à des axes d'amélioration suite aux remontées de parents ? Pourrions-nous prévoir un temps pour échanger sur le sujet lors de l'ordre du jour ?

2. Pour les enfants qui n'ont pas encore repris en présentiel, les parents craignent des retards dans les apprentissages, car aider les enfants dans leurs différents devoirs à la maison alors que les deux parents travaillent n'est pas facile pour les familles, ainsi que les familles anglophones. Des évaluations peuvent-elles être prévues en début d'année prochaine pour évaluer le possible retard des enfants ? Est-ce que des cours de soutien pourront être prévus à la reprise pour ces enfants ? Juin ? Septembre ?

3. Pouvons-nous connaître l'organisation des classes pour la rentrée prochaine ?

Mme Exbrayat répondra à ces questions au cours du Conseil.

2. CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE À DISTANCE

Madame Exbrayat remercie les parents pour leur soutien précieux et intense pendant l'enseignement à distance, alors même qu'ils étaient eux-mêmes mobilisés professionnellement, parfois encore plus que d'habitude. Cette situation de crise a conduit la plupart des parents à gérer plusieurs scolarités à la fois. La tâche était particulièrement difficile. Toute l'équipe souhaite leur adresser sa reconnaissance et mesure leur investissement.

La continuité pédagogique à distance n'a pu fonctionner qu'avec leur coopération.

Elle remercie l'équipe enseignante pour sa réactivité, sa créativité et pour son professionnalisme depuis le début de cette crise sans précédent. Elle a pu compter sur une équipe disponible pour les familles, engagée pour leurs élèves. Les enseignants ont su être en perpétuelle démarche de formation et de questionnement pour faire évoluer le dispositif au regard de leurs expériences successives. Elle remercie le Proviseur et le directeur financier pour leur solide pilotage et pour la confiance qu'ils ont accordée aux équipes de direction.

Les représentants de parents remercient les enseignants français pour la qualité et la diversité des ressources pédagogiques. L'APL précise avoir été destinataire de nombreux retours de satisfaction de la part des parents qui ont mesuré et apprécié la rapidité avec laquelle l'équipe s'est adaptée à ce nouveau contexte auquel elle n'était pas préparée. Les parents d'élèves ont apprécié la disponibilité des enseignants et la richesse des ressources mises en ligne sur les padlets des classes.

2.1 Continuité pédagogique à distance en français

L'école a fermé ses portes le lundi 16 mars au soir. La journée du 17 mars a été dédiée aux préparatifs pédagogiques et matériels pour que la continuité pédagogique puisse débuter dès le mercredi 18 mars. Chaque enseignement a alimenté un padlet, organisé en agenda, pour communiquer à ses élèves le travail à faire, des ressources pédagogiques adaptées et variées.

Les visioconférences ont débuté dès la deuxième semaine à raison d'une ou d'une connexion par élève par semaine. Les visioconférences ont débuté avec des effectifs d'élèves très réduits. Au fil des semaines, et au regard de leurs expériences et du besoin de leurs élèves, les enseignants ont pu proposer de nouveaux formats de live : demi-groupe, classe entière.

Les parents ont beaucoup apprécié les enregistrements audio et vidéo disponibles sur les padlets classes. Ces ressources présentant l'avantage de pouvoir être visionnées à tout moment, ou à

plusieurs reprises. Cela a pu faciliter l'organisation des emplois du temps des familles (plusieurs enfants à accompagner, obligations professionnelles à assurer...).

Plusieurs enseignants interviennent pour faire part de leur ressenti sur les semaines très particulières qui viennent de s'écouler : la prise en main de nouveaux outils, la nécessité de devoir se former, revoir complètement sa manière d'enseigner, de maintenir le lien avec les élèves, de continuer à susciter leur intérêt à distance.

Quand un ramassage de productions d'élèves prend deux ou trois minutes en présentiel, leur réception/correction/renvoi en format numérique demande un temps de traitement incomparablement plus long. La communication des emails prend également un temps très significatif dans la journée. Si le côté fastidieux est souligné, les enseignants ont apprécié la qualité des échanges avec les parents. Ces communications très régulières ont favorisé un rapprochement des parents avec les enseignants. L'école a pu mesurer l'investissement très important des familles pour accompagner la scolarité de leurs enfants.

Des logiciels pédagogiques en ligne tels qu'Orthophore, Calculatrice, Lalilo, Projet Voltaire... ont permis aux élèves de travailler à leur rythme et aux enseignants de suivre les difficultés, besoins et progrès de chacun.

La création d'une vidéo est très chronophage en comparaison de sa durée de lecture. Les enseignants ont cherché à rester dynamiques, à réadapter leur pédagogie et à diversifier les ressources. Ils confirment qu'ils ont dû énormément travailler mais que l'assiduité de leurs élèves et la collaboration étroite des parents ont été stimulantes. Ils ont beaucoup appris, beaucoup apprécié l'entraide et sauront intégrer les nouveaux outils numériques à leur enseignement.

La continuité à distance à ce moment de l'année a permis aux enseignants de prendre appui sur la dynamique déjà établie de la classe et sur les routines bien connues des élèves.

Il est souligné qu'en maternelle en particulier la dimension sociale de l'école est nécessaire en présentiel.

Au cours du dispositif des accompagnements spécifiques d'aide aux devoirs et de conversation française ont été proposés par les ASEM aux élèves d'élémentaires anglophones ayant le plus besoin de soutien à raison d'une à deux fois par semaine.

Les enseignants ont également proposé des aides supplémentaires, ponctuelles ou régulières, aux élèves en passe de décrocher sur une période, ou rencontrant des difficultés plus spécifiques.

Les équipes éducatives ont pu avoir lieu, les consultations avec l'orthophoniste du Lycée et le Médecin scolaire également.

2.2 Continuité pédagogique à distance en anglais

Les professeurs d'anglais ont eu la difficile tâche de devoir construire et adapter leurs emplois du temps à celui de trois ou quatre enseignants français. Par ailleurs, le retour en présentiel de certaines classes (Phase 1 du protocole) leur a demandé d'aménager leur planning de visioconférences une seconde fois. Ils ont planifié des visioconférences et des retours de travaux pour des cohortes de 70 à 92 élèves. Les visioconférences ont eu pour premier objectif de maintenir le lien avec les élèves, d'explicitier le travail proposé sur le padlet ou de travailler un point particulier.

Il est certain que l'enseignement n'a pas pour vocation première de se faire à distance. Les enseignants sont conscients du contexte très singulier de ces derniers mois et des besoins de

prioriser le travail de certaines compétences à la rentrée. Ils seront particulièrement vigilants et attentifs aux besoins spécifiques de chacun.

Les évaluations diagnostiques de début d'année permettront aux professeurs d'anglais, comme à tous les enseignants, d'évaluer les besoins spécifiques de leurs élèves dès les premiers jours de septembre. Les professeurs adapteront leur enseignement en conséquence, prendront en compte les acquis, les fragilités et les besoins. Ils proposeront des remédiations pour faire progresser leurs élèves.

Les représentants de parents remercient Madame Davis pour la qualité de son enseignement. Ils comprennent la difficulté pour les professeurs d'anglais de suivre un nombre important d'élèves et ce avec leurs propres contraintes familiales. Ils souhaitent toutefois souligner, qu'en cas de reconduction de l'enseignement en distanciel, ils aimeraient voir certaines modalités améliorées. Il est demandé davantage de corrections individuelles et de retours de la part des enseignants d'anglais, plus d'explication et de lisibilité dans les devoirs donnés aux enfants. S'il est entendu que les connections en visioconférences sont particulièrement chronophages avec des cohortes d'élèves de 70 à 90 élèves, un enrichissement des supports audio et vidéo en anglais est attendu sur les padlets. Certains élèves n'ont eu que trop peu d'opportunités de s'exprimer en anglais.

Madame Baba tient à préciser que si certains parents considèrent que la quantité de travail n'était pas suffisante, d'autres parents ont eu du mal à faire retourner les travaux attendus pour leur enfant. Elle précise également que les parents sont invités à s'exprimer en premier lieu avec le professeur. Ils permettent une meilleure compréhension et prise en compte des échanges.

Madame Exbrayat propose aux parents un rendez-vous ultérieur pour aborder les retours des parents plus en détail. Une rencontre sera prévue fin juin.

Les représentants de parents profitent du conseil d'école pour signifier de nouveau le souhait de certains parents de voir le nombre d'heures d'enseignement d'anglais augmenter. Certains parents font appel à des tuteurs pour soutenir le niveau d'anglais de leur enfant considérant les 3 ou 4 heures hebdomadaires de la filière « anglais renforcé » insuffisantes.

M. Devilard répond pouvoir étudier cette problématique récurrente mais précise qu'un ajout d'heures d'anglais ne pourrait se faire à coût constant pour l'établissement. Il réaffirme l'excellent niveau d'anglais des élèves à la fin de leur scolarité secondaire, les opportunités de poursuite de scolarité dans les universités les plus prestigieuses sont certaines. La plupart des élèves de sixième débute le collège avec un niveau équivalent au niveau « 11 + » des écoles anglaises.

2.3 Projets et actions pédagogiques à distance

Avec la complicité des parents, l'école a veillé à maintenir des propositions et projets fédérateurs pour qu'au-delà des dynamiques de classes l'école conserve sa vitalité collective. Le blog n'a pas manqué de matière pour donner à voir aux élèves leur dynamisme avec le « Skipping day », la Grande Lessive, les concerts mosaïques, le Prix des Incorruptibles, la semaine de développement durable, la Fête de la musique

3. QUESTIONS D'ORDRE MATERIEL ET FINANCIER

3.1 Travaux & équipements

Il n'y a pas eu de travaux ni de dépenses d'équipement ce trimestre.

3.2 Hygiène et sécurité

Exercice d'évacuation incendie

Le deuxième exercice d'évacuation est prévu la semaine du 2 mars.

Protocoles de retour en présentiel

Le Lycée finance des postes et des heures supplémentaires pour garantir la mise en œuvre du protocole.

Le dispositif autorise le retour des élèves deux jours par semaine.

Les flux de circulation ont été repensés, les gestes et précautions sanitaires explicités afin d'accueillir les élèves et les personnels en conformité avec les guidances anglaises.

Les horaires d'entrée et de sorties ont été échelonnés.

Toutes les classes sont dotées de gel hydro-alcoolique, de lingettes désinfectantes pour le nettoyage des tables après les repas.

Les élèves font usage d'un matériel personnel attribué. Les cartables sont interdits.

Un lavage des mains très régulier est assuré.

Un agent d'entretien a été affecté à l'école toute la journée afin d'assurer le nettoyage régulier des toilettes, des poignées de portes, des interrupteurs. Un nettoyage approfondi des classes est effectué les mercredis pour désinfecter les locaux entre les « bulles » A et B d'élèves.

Tous les personnels de l'école sont dotés de visières et de masques.

Des surveillants supplémentaires ont été affectés pour encadrer les élèves pendant la pause déjeuner. Une surveillante est mobilisée pour gérer les arrivées et départ des fratries.

Les moyens humains et matériel prévus par le Lycée ont facilité la mise en œuvre du protocole de retour.

3.3 Restauration scolaire

Des repas froids sont livrés par le Chef cuisinier devant les classes. Les élèves déjeunent en classe à leur place ou dehors devant la classe, à distance les uns des autres et d'une autre bulle. Des bâtonnets de crudités, deux sandwiches différents, un fruit et un biscuit sont servis chaque jour. Des chips sont proposées un jour sur deux.

Seuls les élèves bénéficiant d'un Pack-lunch PAI sont invités à apporter leur propre repas.

4. BILAN DU RETOUR EN PRESENTIEL PHASE 1 ET ORGANISATION DE L'ECOLE JUSQU'AUX VACANCES D'ETE

4.1 Retour en présentiel Phase 1

Depuis le 2 juin, les classes de maternelle et de CM2 sont de retour à l'école conformément à la « Phase 1 » prévu par le protocole. Cela a représenté 70% des élèves des niveaux concernés la première semaine, 80 % la deuxième. Ce taux de fréquentation peut encore augmenter.

Les élèves dont les parents ont donné leur accord pour un retour à l'école bénéficie d'une scolarité hybride. L'alternance des bulles d'élèves (inférieures à 15 élèves) permet un présentiel

hebdomadaire de deux jours et une scolarité à distance le reste de la semaine. Les padlets de ces classes-là sont toujours actifs afin que tous les élèves de la classe puissent poursuivre leurs apprentissages. Ils ont toutefois dû être allégés car les enseignants doivent conjuguer un enseignement en présentiel et en distanciel.

Trois élèves fréquentent le service d'accueil ouvert du lundi au vendredi pour les enfants de Key Workers.

4.2 Organisation de l'école jusqu'aux vacances d'été

Madame Exbrayat précise que l'école espère vivement pouvoir amorcer dès que possible les « Phases 2 et 3 » du protocole pour permettre aux élèves des autres niveaux de revenir à l'école. Le mois de juin est ressenti comme très long par les élèves, les parents et les enseignants. Si la motivation à distance des élèves a pu connaître des « phases », les enfants sont restés assidus et impliqués. L'école perçoit la lassitude et ou la fatigue actuelle des élèves. Le retour sur site des élèves se passe très bien. Les élèves ayant repris le chemin de l'école manifestent leur enthousiasme et leurs parents leur satisfaction. Ils constatent que les jours à la maison sont moins difficiles à gérer car leurs enfants pouvaient s'essouffler au fil des semaines.

Dès que le gouvernement britannique autorisera (s'il autorise) le retour des autres niveaux, l'école invitera les parents de CP-CE1 puis de CE2-CM1 à décider du retour ou non de leur enfant en classe deux jours par semaine. Si les autorisations britanniques devaient arriver trop tardivement, l'une des phases ou ces deux phases ne pourront se mettre en place.

Un représentant de parents déplore toutefois, en son nom et au nom de neuf autres parents, que les élèves de MS/GS ne soient pas accueillis quatre jours au lieu de deux puisque l'effectif des bulles A et B réunies de cette classe reste inférieur à 15. Madame Exbrayat rappelle, comme elle l'avait indiqué dans un courrier réponse aux familles concernées qui l'avait sollicitée sur la question, que le protocole actuel ne le permet. En effet, le protocole offre aux familles l'opportunité de pouvoir décider du retour de leur enfant à l'école tout au long du mois de juin. Par ailleurs, aucun rebrassage de bulles ne pourrait se faire, non plus l'accueil d'un seul élève si un 16^{ème} élève venait à fréquenter l'école à nouveau. Elle précise qu'au regard des retours d'expérience et d'un calendrier différent (projection d'une situation similaire sur un début d'année), le Lycée pourrait, dans le cadre d'un nouveau dispositif, réfléchir à un protocole qui appellerait les parents à se prononcer sur le retour de leurs enfants dans un délai limité afin de faciliter certains aménagements selon les classes et les effectifs.

5. RENTREE 2020

5.1 Modalités de rentrée

La rentrée est fixée au jeudi 3 septembre.

L'école communiquera avant les vacances d'été des informations de rentrée dite « Classique » mais le Lycée se prépare aussi à d'autres scénari.

Ce mail d'information leur précisera le jour, les horaires et les modalités de rentrée, les listes de fournitures, et les documents administratifs à lire ou à renseigner. Les informations seront également disponibles en ligne sur le site internet de l'école durant l'été.

La rentrée dite « Classique » prévoit l'entrée des parents dans l'école le premier jour pour leur permettre d'accompagner leur(s) enfant(s), d'échanger quelques mots avec l'(les) enseignant(e/s) et de prendre connaissance des listes de classe. Les parents de PS sont informés du format progressif et échelonné sur une semaine de la rentrée de leur enfant.

Le cadre de septembre n'est pas encore officiellement défini, aucune directive n'ayant été communiquée par les autorités. Des actualisations seront très probablement adressées aux écoles au cours du mois d'août. Le Lycée en informera les familles au plus vite.

5.2 Equipe enseignante 2020 – 2021

Monsieur Luke Thompson, professeur d'anglais à l'école, quitte l'établissement pour suivre son projet familial en France. Le recrutement d'un professeur d'anglais à temps complet est en cours. Madame Katie Nicholson prolonge son congé maternité jusqu'au retour des vacances de la Toussaint. Sa remplaçante actuelle, Mme Mahro Ghobadi, quitte l'établissement pour un poste à temps complet dans une autre école. Un recrutement à durée déterminée (2 mois) pour assurer ce remplacement à mi-temps en est cours. Il est envisagé que Madame Davis soit affectée sur le cycle 3 mais aucune décision n'a été prise tant que les recrutements ne sont pas terminés.

5.3 Effectifs /structure 2020-2021

Ils ne peuvent être communiqués car les commissions restantes (fin juin, fin août) et le contexte actuel (COVID, Brexit) peuvent les faire encore sensiblement évoluer dans le courant de l'été. Seize départs d'élèves ont été annoncés, quatre sont encore en attente de décision. Trente-trois nouveaux élèves sont inscrits pour la rentrée, d'autres inscriptions sont en cours. La structure pédagogique envisagée est la suivante : 1 PS, MS, GS, 1GS/CE2, 1CP, 1 CE1, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2 et 1 CM2. Cette structure ne sera définitive qu'après validation en conseil des maîtres de pré-rentrée.

5.4 Accueil des nouveaux élèves

La visite de l'école n'étant pas autorisée, un article du blog de l'école sera dédié à une présentation des locaux pour permettre aux familles de faire découvrir des photographies de l'école à leur(s) enfant(s).

La directrice va commencer à recevoir toutes les nouvelles familles en rendez-vous individuels Google Meet. Un livret d'accueil maternelle sera envoyé à l'attention des parents de maternelle.

5.5 Information aux nouveaux parents

La directrice a invité les nouveaux parents à une réunion d'information spécifique à la maternelle. Elle se tiendra en ligne via Google Meet mardi 23 juin à 18h. Une réunion similaire spécifique à l'élémentaire se tiendra jeudi 25 juin à 18h.

Les familles ont été invitées à soumettre leurs questions au préalable via un questionnaire en ligne.

6. INFORMATION PAR LES ASSOCIATIONS

6.1 L'Amicale

« Suite aux mesures de confinement, l'Amicale a été dans l'obligation de suspendre les activités extra scolaires pour les dernières semaines du T2 et T3.

Certains prestataires de nos clubs périscolaires organisent des sessions à distance. Les informations seront diffusées par email ou WhatsApp et les parents géreront la participation des enfants en direct avec les intervenants.

Un grand merci à Caty Nemchand d'avoir organisé le Yearbook général ainsi qu'à Rachel Meckler et Virginie Chaleur de s'être occupées du Yearbook des cm2. Nous remercions également Sachiko Charrier et Alejandra Herrera d'avoir organisé le design et la commande des cadeaux de fin d'année des cm2. Enfin nous sommes reconnaissants à Mme Exbrayat et Alexa Roche d'avoir partagé leurs photos. »

6.2 L'APL

Intervention de l'APL sur l'aspect financier des frais de scolarité.

« De nombreuses réunions de commission permanente ont eu lieu durant cette période de fermeture de l'établissement néanmoins, l'APL souhaite s'adresser à Mr Devillard et Mr Rest pour leur indiquer l'état d'esprit de nombreux parents de Malraux

Aujourd'hui, les parents sont très déçus que le lycée n'ait pas proposé de réduction sur le troisième trimestre, de la non répercution des économies réalisées, même si nous avons bien compris qu'elle n'était pas possible à cause de frais supplémentaires comme le non remboursement des voyages scolaires.

Néanmoins un geste envers les familles en cette période de crise aurait été bienvenu quand les écoles anglaises le font avec des remises allant parfois jusqu'à 25%.

Concernant la hausse des frais de scolarité des 6% l'an prochain, de nombreuses familles ont perdu leur travail, ont une forte baisse d'activité ou ont dû accepter de baisser leur salaire de 10, 20, 30 % pour une durée parfois indéterminée. M. Rest a dit lors des réunions de commission permanente, que la révision de cette hausse n'était pas envisageable dû fait de l'état des finances du Lycée. Aujourd'hui l'APL signifie qu'il est inimaginable pour les familles d'avoir cette hausse l'an prochain.

L'APL souhaite alerter que si cette hausse est maintenue, des familles partiront car elles ne pourront plus payer, elles ne pourront plus faire face.

L'APL se réjouit des bourses exceptionnelles proposées par le Consulat pour les français, des aides pour les parents d'autres nationalités proposées par le Lycée, mais malheureusement, cela ne suffit

pas, puisque de nombreuses familles n'ont pas accès à ces bourses car elles ne rentrent pas dans les critères financiers d'attribution, tout en étant dans une situation financière délicate.

La scolarisation au LFCG est un investissement pour les familles. Elles l'ont choisi parfois dès la Maternelle en calculant leur budget au plus juste. Le Lycée ne peut pas sans cesse apporter des fortes augmentations aux familles, qui ne suivent pas le taux de l'inflation, l'augmentation des salaires, et ne correspond pas à la réalité économique actuelle.

L'APL interpelle M. Devillard en lui signifiant qu'il a fait appel à la solidarité lors de ses différents échanges avec les familles, l'APL lui demande aujourd'hui de faire preuve de solidarité à son tour envers toutes les familles du LFCG en remontant auprès de l'AEFE la situation des familles et de trouver des solutions pour que les familles retrouvent confiance en l'établissement sans trouver sans cesse cette solution dans leur portefeuille. »

M. Devillard comprend les familles mais rappelle la situation financière difficile du Lycée et ce depuis quelques années maintenant. Seule une aide de l'Etat pourrait aujourd'hui soulager les familles du réseau. Pour le moment rien n'a été acté à ce jour. Comme il l'a régulièrement fait dans ses communications aux familles durant le confinement, M. Devillard invite les parents confrontés à des difficultés financières à se rapprocher des services des finances du Lycée. Il précise par ailleurs que l'enveloppe budgétaire dédiée aux bourses consulaires a été augmenté pour tenir compte du contexte exceptionnel.

Madame Exbrayat remercie tous les participants pour leur présence au conseil d'école.